

RAPPORT POUR LA LIBERATION DE LA CROISSANCE

La grande confusion

Les propositions formulées dans le rapport pour la libération de la croissance donnent le sentiment d'une grande confusion et d'une occasion manquée. Au lieu d'un mode d'emploi précis pour libérer la croissance en France, **le rapport Attali propose une somme de propositions superficielles agrémentées de quelques orientations iconoclastes.**

- Ainsi, l'UPA estime que **la proposition de réduire le niveau de qualification nécessaire pour exercer certaines activités**, telle que la coiffure, **est inacceptable**. Elle omet totalement le fait que l'essentiel des tensions sur le marché de l'emploi est aujourd'hui dû au manque de qualification des demandeurs d'emploi. Seuls les professionnels sont habilités à déterminer le niveau de compétence requis.

De même, si la déréglementation de certaines professions comme les taxis est susceptible de créer quelques milliers d'emplois ; elle risque dans le même temps de déstabiliser tout un tissu économique préexistant et d'aboutir finalement à l'effet inverse de celui souhaité.

- Par ailleurs, en faisant le pari que la suppression pure et simple de tous les dispositifs d'encadrement du commerce (lois Royer, Galland et Raffarin) sera bénéfique pour l'emploi, la commission se fourvoie. L'UPA rappelle qu'à chiffre d'affaires égal, les artisans et commerçants emploient trois fois plus de salariés que la grande distribution. **La politique visant à libérer les freins à la croissance devrait donc s'appuyer sur l'économie de proximité et de centre ville plutôt que sur un développement anarchique des grandes surfaces commerciales.**

L'impression de confusion laissée par le rapport est d'autant plus regrettable que certaines mesures, souvent formulées dans des rapports antérieurs, auraient mérité une meilleure mise en valeur.

Ainsi, le rapport cite à juste titre plusieurs propositions positives, sans malheureusement donner les modalités d'application. Il s'agit notamment de **la réforme du financement de la protection sociale, de l'objectif de réduction des dépenses publiques, de la réduction des délais de paiement à un mois, ou encore des préconisations tendant à mieux préparer les jeunes au monde du travail et à la vie en entreprise.**